



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E24073

VALABLE JUSQU'AU 12/09/2024

ÉDITÉ LE 14/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 22/04/2002
7 623

Raison sociale : SANI CHAUFF' SARL

247 RUE FELIX FAURE
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 89 B 70033

Siret : 350 288 486 00045

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 12 29650

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 466345

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 466345

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 35 78 92 01

Portable : 07 68 60 29 26

Fax :

Site Internet :

E-mail : cgerbaud@sani-chauff.fr

Responsabilité légale :

GERBAUD STEPHANE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.